

# MISSION LOCALE DE L'AVEYRON RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Aveyron Avenir Jeunes





05  
Éditorial

06  
Chiffres clés  
2025

07  
Jeunes en premier  
accueil

08  
Jeunes  
en suivi

09  
L'accès à l'emploi  
et à la formation

10  
L'accompagnement  
du public

11  
Le Contrat  
d'Engagement Jeune

**S**OMMAIRE





Madame, Monsieur, chers membres,

Il m'appartient, pour la première fois depuis ma prise de fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2026, de m'adresser à vous en qualité de Président de la Mission Locale Départementale de l'Aveyron. Je tiens à saluer l'engagement constant de l'ensemble des salariés, qui assurent au quotidien une mission de service public au bénéfice des jeunes de notre territoire.

L'exercice 2025 s'est inscrit dans la mise en œuvre pleine et entière de la Loi pour le plein emploi, qui fait du PACEA et du Contrat d'Engagement Jeune le cadre de référence de l'accompagnement. Dans un contexte budgétaire contraint et sur un territoire intégralement classé en France Ruralités Revitalisation, la structure a su préserver la qualité et la proximité de son service.

Les résultats attestent de la pertinence de ce modèle. Avec 1 114 jeunes accueillis pour la première fois et 2 579 jeunes accompagnés, la Mission Locale touche près des trois quarts des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation, du département.

## Édito

Sur un territoire vaste et peu dense, où la mobilité demeure le premier frein à l'insertion, l'accompagnement des 16-25 ans constitue un levier direct de cohésion et d'attractivité.

Je veux faire de cette première année un temps d'écoute et de rapprochement. La force de la Mission Locale tient d'abord à la qualité de ses partenariats : avec l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Aveyron, les chambres consulaires, les collectivités adhérentes comme avec le tissu associatif et économique. J'entends consolider ces liens, en nouer de nouveaux et construire ensemble des réponses toujours mieux adaptées aux besoins des jeunes.

L'année 2026 sera consacrée à la consolidation de cette trajectoire, dans le cadre du projet associatif 2026-2028 et du déploiement du Plan Emploi Futur. Elle s'inscrira dans un environnement financier contraint, qui n'épargne pas le réseau des Missions Locales ; nous l'aborderons avec sérieux, en préservant en priorité la qualité du service rendu aux jeunes.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance renouvelée, et vous assure de mon entier engagement, à leurs côtés, au service de la jeunesse aveyronnaise.

**Nicolas BESSIERE**

Président de la Mission Locale de l'Aveyron



**5** antennes



**13** permanences

**13** EPCI adhérentes

**3** communes adhérentes

## Jeunes accompagnés

**2 579**



**54 %**

sont des hommes  
(46 % de femmes)

**51,1 %** sont sans qualification (*niveau infra V*)

**18,8 %** de mineurs (*en cumul sur l'année*) et **51,2 %** dans la tranche d'âge des 18 à 21 ans

**Part de QPPV : 13,2 %**

**9,5 %** de jeunes en situation de handicap (*245 jeunes, 9,3 % au sens du profil I-milo*)

Jeunes accompagnés en quasi-stabilité par rapport à 2024 (2 589 jeunes), sur un territoire où la démographie des jeunes est elle-même orientée à la baisse.

## Jeunes accueillis pour la première fois

**1 114**



**54,2 %**

sont des hommes  
(45,8 % de femmes)

**46,6 %** sont sans qualification (*niveau infra V*)

**27,7 %** de mineurs et **50,2 %** dans la tranche d'âge des 18 à 21 ans

**Part de QPPV : 11,6 %**

**7,5 %** de jeunes en situation de handicap

Premiers accueils en léger repli par rapport à 2024.

## Jeunes reçus dans les 5 derniers mois

**1 760**



**52,3 %**

sont des hommes  
(47,7 % de femmes)

**48,8 %** sont sans qualification (*niveau infra V*)

**9,7 %** de mineurs et **53,8 %** dans la tranche d'âge des 18 à 21 ans

**Part de QPPV : 11,8 %**

**9,7 %** de jeunes en situation de handicap

**1 767 jeunes en 2024.**

♂ 54,2 %  
d'hommes

♀ 45,8 %  
de femmes



1 114

Jeunes accueillis  
pour la première fois

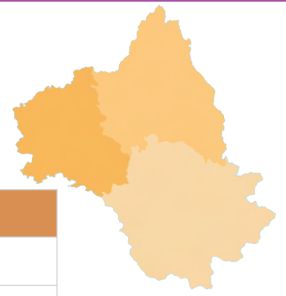
18 / 21 ans  
C'est la tranche d'âge la  
plus représentée avec  
50,2 % des jeunes

27,7 % de  
jeunes mineurs

7,5 % de jeunes en situation  
de handicap

🎓 46,6 % sont sans qualification (niveau infra V) - QPPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville) : 11,6 %

## Répartition par arrondissement



Premier accueil	Nord	Sud	Ouest
Jeunes en 1er accueil	479	308	327
% Femmes	43,4 %	47,4 %	47,7 %
% Infra V	45,3 %	42,9 %	52,0 %
% TH	9,0 %	7,8 %	5,8 %

## Les principales évolutions

**Maintien** des flux d'accueil à un niveau élevé sur un territoire dont **le vivier de jeunes se réduit structurellement**.

Public toujours **majoritairement masculin** (54,2 % d'hommes), selon une tendance constante.

Part de **mineurs élevée** (27,7 %), signe d'un repérage précoce des situations de fragilité.



## Les principales évolutions

Volume d'**accompagnement quasi stable** (- 0,4 % par rapport à 2024), traduisant un maintien du niveau de service.

**Hausse de l'accompagnement des mineurs** (+ 10 % d'entrées mineurs par rapport à 2024).

Montée en charge du **PACEA** comme porte d'entrée principale (+ 12,9 % d'entrées).

**Sur-représentation du handicap** (+ 1,2 point sur un an).

# 2 579

## Jeunes accompagnés



54 % d'hommes

51,1% sont sans qualification  
(niveau infra V)

13,2% de QPPV

18,8 % de mineurs

9,5 % de jeunes en situation de handicap

18 / 21 ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 51,2 % des jeunes



## Mobilité

Parmi les jeunes accompagnés, **30,9 %** sont titulaires du **permis B**. Près de trois sur dix (**29,1 %**) **ne disposent d'aucun moyen de locomotion personnel** et **46,3 %** dépendent des **transports en commun**. **La mobilité demeure le premier frein du territoire.**

Indicateurs 2025 portant sur l'ensemble des jeunes accompagnés (extraction I-milo). En 2024 : 38,3 % de titulaires du permis et 32,7 % disposant d'un véhicule.

## Ressources

**77,7 %** des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière (2 005 jeunes ; 81,3 % en 2024).

**80,8 %** perçoivent moins de 301 € par mois (2 084 jeunes ; 87,2 % en 2024).



## Logement

**64,5 %** sont hébergés par leurs parents ou dans la famille (+ 1,1 point par rapport à 2024).

**23,8 %** d'entre eux vivent en logement autonome (- 0,6 point par rapport à 2024).

**5,4 %** sont hébergés par des amis.

**4,0 %** vivent en foyers (FJT, CHRS, résidence sociale, autres).

**0,1 %** sont sans hébergement.



**4 261** situations emploi pour **1 122** jeunes en 2025 (3,8 situations par jeune en moyenne)

**43,5 %** des jeunes accompagnés et **85,3 %** des jeunes en parcours contractualisé (PACEA/CEJ) ont accédé à l'emploi.

## Répartition par type de contrat

Type de contrat	Jeunes	Situations
CDI (temps plein, partiel, CUI)	268	285
CDD temps plein	459	864
CDD temps partiel	330	625
CDD intérim	449	2 135
CDD insertion	77	186
CDD saisonnier	49	58
CDD autre (ESAT, engagement éducatif...)	26	71
Auto-entrepreneur	16	16
Mesure Emploi N°1	18	21
<b>Total</b>	<b>1 122*</b>	<b>4 261</b>

\*Un jeune peut cumuler plusieurs situations.

L'intérim joue un rôle de tremplin majeur : 449 jeunes (40 %) et 2 135 missions (50,1 % des situations). Les CDI concernent 268 jeunes (23,9 %), soit près d'un jeune sur quatre. 43,1 % des jeunes accédant à l'emploi présentaient un niveau infra V à l'entrée (40,8 % en région).

## L'alternance

**125 jeunes** ont intégré un contrat en alternance (127 situations), dont **122** en apprentissage (97,6 %) et 3 en contrat de professionnalisation. 51,8 % des alternants présentaient un niveau infra V à l'entrée.

## Les entrées en Formation

Plus de **320 jeunes** orientés vers une formation. Le **Conseil Régional** est le premier financeur : **202** prescriptions et **188** entrées.


68 prescriptions Projet Pro - 34 entrées  
 61 prescriptions Qualif Pro - 50 entrées  
 33 prescriptions E2C - 41 entrées  
 10 prescriptions Nouvelles chances - École Être - 23 entrées  
 16 prescriptions LECTIO (lutte contre l'illettrisme) - 14 entrées  
 10 prescriptions Sanitaire et Social - 10 entrées



Ces chiffres sous-estiment l'activité réelle de prescription : les dysfonctionnements de l'outil Ouiform conduisent à faire réaliser certaines prescriptions par France Travail ou les organismes de formation, sans qu'elles apparaissent dans les indicateurs de la structure.

## Engagement et mises en situation

283 jeunes en PMSMP (397 immersions, 1,4 par jeune ; 14 % de TH)

60 missions d'engagement civique dont 44 en Service Civique 

78 jeunes accompagnés vers ou dans un retour en scolarité

90 jeunes en Déclic pour l'action AFPA (public le plus vulnérable : 60 % infra V, 15,6 % TH)

## Programmes et dispositifs

**2 104**

entrées en diagnostic approfondi pour

**1 713** jeunes



**661**

jeunes en PACEA

Porte d'entrée principale (+ 12,9 %)

**655**

jeunes en CEJ

Accompagnement intensif

**96**

jeunes en PAO

(Parcours d'Appui à l'Orientation)

En amont de la contractualisation

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi pour le plein emploi au 1er janvier 2025, le PACEA et le CEJ constituent le cadre de référence unique ; le Suivi Délégué France Travail (443 jeunes en 2024) a disparu, le PAO accueillant à la marge les jeunes pas encore prêts pour une contractualisation.

## Autres dispositifs

**216**

jeunes en parrainage

(réseau de plus de 40 parrains, vocation préventive : 17,2 % de mineurs)

**88**

jeunes en accompagnement RSA socio-professionnel

(67 en 2024, soit + 31 % ; assuré par 4 conseillers référents)

**33**

jeunes JSMJ

(Jeunes Sous Main de Justice ; permanences en détention à la Maison d'Arrêt de Rodez, 28 nouvelles entrées, + 5 suivis depuis 2024)

**578**

jeunes en OBF

(Obligation de formation ; 440 en 2024)

**FADJ**

106 aides accordées pour 92 jeunes (58 133 € ; taux d'accord 95,5 %)

## Les 5 grands principes de l'accompagnement

- Un accompagnement renforcé qui se traduit par une fréquence élevée d'entretiens individuels et collectifs et des contacts réguliers.
- Un appui spécifique et adapté aux problématiques des jeunes dans leur parcours vers l'emploi ou la formation.
- Un accompagnement individualisé basé sur la mise en confiance du jeune, la mise en action et l'encouragement.
- Une valorisation des ressources et potentialités du jeune.
- Un travail en réseau pour co-construire les parcours et répondre de façon individualisée aux besoins des jeunes.



## L'offre de services de la Mission Locale

La Mission Locale propose aux jeunes des services dans différents domaines : l'accès à l'emploi, la formation, la définition du projet professionnel, l'autonomie... Les propositions faites aux jeunes sont réparties en 7 thématiques.

- . Citoyenneté et accès au droit : 82,4 %
- . Accès à l'emploi : 80,6 %
- . Projet professionnel : 69,8 %
- . Formation : 35,6 %
- . Santé : 33,7 %
- . Loisirs, sport, culture : 12,5 %
- . Logement : 7,9 %



Un même jeune pouvant être concerné par plusieurs thèmes, les parts ne s'additionnent pas. Activité globale : 69 757 actes dont 23 924 entretiens individuels et 7 362 ateliers collectifs.



Mis en place le 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose aux jeunes éloignés de l'emploi un accompagnement intensif en vue de leur insertion durable dans l'emploi. Il s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi. Pour les personnes qui bénéficient de la reconnaissance de travailleurs handicapés, l'accompagnement peut se prolonger jusqu'à leurs 29 ans. Un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum est mis en place, avec une mise en activité systématique et régulière du 1er au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions). Il suppose de la part du jeune un véritable engagement et une disponibilité suffisante pour suivre un tel rythme d'accompagnement. Une allocation est mobilisable pour les jeunes sans ressources qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins.



**54,7 %** d'hommes (45,3 % de femmes)  
**74,7 %** de 16-21 ans dont  
**93** jeunes mineurs (14,2 %)  
**13,9 %** de résidents de QPPV



**53,6 %** de jeunes sont sans qualification (niveau infra V, supérieur à la moyenne régionale de 49,3 %)

**10,8 %** de jeunes en situation de handicap (près de 4 points au-dessus de l'Occitanie)

**653** entrées en CEJ finançables en 2025  
 (655 jeunes dont 13 renouvellements)

**19,12** heures d'activité hebdomadaire (18,41 en région, 17,05 au national)  
**5,9 mois** durée moyenne du parcours (6,7 en région, 7,0 au national)

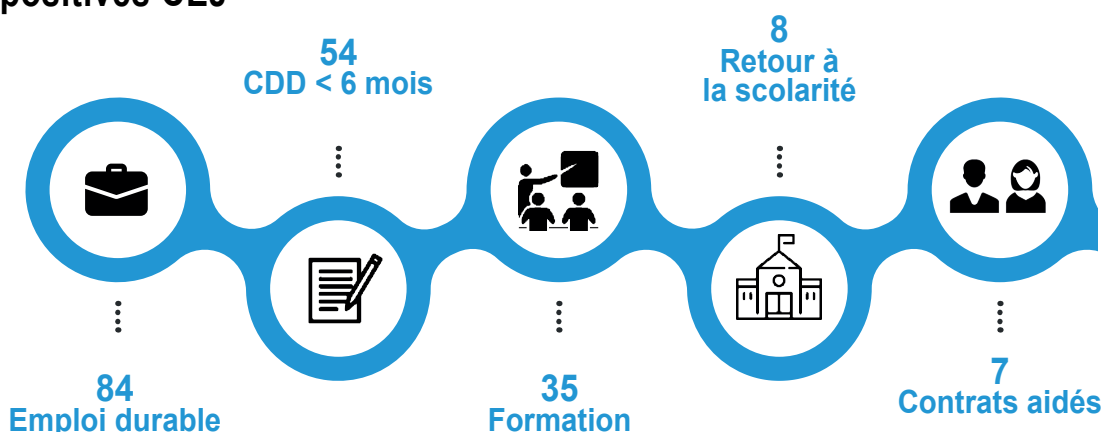
## Performance - référentiel CPO

Indicateur de performance	Aveyron	Région	National
Emploi durable 6 mois après sortie CEJ (P01)	25,5 %	25,0 %	24,9 %
Accès à l'emploi 6 mois après PACEA (P02)	46,3 %	29,5 %	30,1 %
Parcours avec au moins une PMSMP (P03)	17,7 %	14,7 %	16,3 %

Résultat le plus distinctif : un accès à l'emploi six mois après un PACEA de 46,3 %, supérieur d'environ 16 points aux moyennes régionale et nationale.

**560** sorties dont **188 positives** (33,6 %)

## Sorties positives CEJ



Principaux motifs de sorties non positives : fin de durée maximale du parcours (215, soit 38,4 %), réorientation (79), déménagement (42, dont 7,5 % hors département - l'un des taux les plus élevés d'Occitanie).

**281 CEJ en cours au 31 décembre 2025 - 456 fin 2024**



# Mission Locale de l'Aveyron

OCCITANIE

## 5 lieux pour vous accueillir

Du lundi au jeudi de 09h à 12h15 et de 13h45 à 17h15

Le vendredi de 09h à 12h15 et de 13h45 à 16h30



[www.mlaveyron.org](http://www.mlaveyron.org)

## LES ANTENNES

### Siège et antenne de Millau

Maison des Entreprises  
4 rue de la Mégisserie  
12100 Millau

05 65 61 41 41  
[millau@mlaveyron.org](mailto:millau@mlaveyron.org)

### Antenne de Villefranche-de-Rouergue

Bâtiment Interactis  
Chemin de 13 Pierres  
12200 Villefranche-de-R

05 65 81 22 08  
[villefranche@mlaveyron.org](mailto:villefranche@mlaveyron.org)

### Antenne de Rodez

Cité de l'Entreprise et de la Formation  
5 rue de Bruxelles  
12000 Rodez

05 65 73 85 85  
[rodez@mlaveyron.org](mailto:rodez@mlaveyron.org)

### Antenne de Decazeville

Zone du Centre  
Avenue du 10 Août  
12300 Decazeville

05 65 63 60 31  
[decazeville@mlaveyron.org](mailto:decazeville@mlaveyron.org)

### Antenne de Saint-Affrique

Bâtiment Occitan  
1 rue Henri Michel  
12400 Saint-Affrique

05 65 98 15 90  
[saintaffrique@mlaveyron.org](mailto:saintaffrique@mlaveyron.org)

### 13 permanences

Baraqueville | Belmont-sur-Rance | Capdenac-Gare | Druelle | Entraygues-sur-Truyère | Espalion  
La Ruche Villefranche-de-R. | Le Tricot Villefranche-de-R | MJC Villefranche-de-R.  
Montbazens | Naucelle | Saint-Geniez-d'Olt | Sévérac d'Aveyron

.....  
Mission Locale Départementale de l'Aveyron